



18.308

**Standesinitiative Jura.
Glyphosat und Vorsorgeprinzip**

**Initiative déposée
par le canton du Jura.
Glyphosate et principe de précaution**

Vorprüfung – Examen préalable

CHRONOLOGIE

STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 10.03.20 (VORPRÜFUNG - EXAMEN PRÉALABLE)

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 01.06.21 (VORPRÜFUNG - EXAMEN PRÉALABLE)

18.319

**Standesinitiative Genf.
Schluss mit dem Einsatz
von Glyphosat in der Schweiz**

**Initiative déposée
par le canton de Genève.
En finir avec l'utilisation
du glyphosate en Suisse**

Vorprüfung – Examen préalable

CHRONOLOGIE

STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 10.03.20 (VORPRÜFUNG - EXAMEN PRÉALABLE)

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 01.06.21 (VORPRÜFUNG - EXAMEN PRÉALABLE)

Antrag der Mehrheit

Den Initiativen keine Folge geben

Antrag der Minderheit

(Michaud Gigon, Badran Jacqueline, Baumann, Bendahan, Birrer-Heimo, Grossen Jürg, Ryser, Rytz Regula, Wermuth)

Den Initiativen Folge geben

Proposition de la majorité

Ne pas donner suite aux initiatives

Proposition de la minorité

(Michaud Gigon, Badran Jacqueline, Baumann, Bendahan, Birrer-Heimo, Grossen Jürg, Ryser, Rytz Regula, Wermuth)

Donner suite aux initiatives

AB 2021 N 937 / BO 2021 N 937



Präsident (Aebi Andreas, Präsident): Sie haben einen schriftlichen Bericht der Kommission erhalten.

Dettling Marcel (V, SZ), für die Kommission: Wir behandeln die beiden Standesinitiativen Jura 18.308 und Genf 18.319. Die Kommission für Wirtschaft und Abgaben hat sich mit diesen beiden Standesinitiativen am 3. November 2020 beschäftigt. Die Kantone Jura und Genf haben die Standesinitiativen am 10. April 2018 beziehungsweise am 15. Oktober 2018 eingereicht. Die Standesinitiative Jura verlangt, die Vermarktung und Verwendung von Roundup und ähnlichen glyphosathaltigen Produkten schnellstmöglich zu verbieten, während die Standesinitiative Genf einen geordneten Ausstieg aus der Glyphosatnutzung und eine verstärkte Suche nach Alternativen in der landwirtschaftlichen Forschung fordert.

Die Mehrheit der Kommission ist der Ansicht, Glyphosat sei bezüglich Toxizität ungefährlich. Viele wissenschaftliche Organisationen, darunter die in Europa zuständige Bewilligungsbehörde EFSA, sowie eine Studie des Bundesamtes für Lebensmittelsicherheit und Veterinärwesen bestätigen, dass Glyphosatrückstände kein Krebsrisiko darstellen. Aus gesundheitlicher Sicht sind deshalb keine Massnahmen nötig. Massnahmen sollten vielmehr dort ansetzen, wo die Toxizität hoch ist. Ausserdem wird in der Schweiz die Tragbarkeit solcher Stoffe systematisch geprüft. Es ist nicht sinnvoll, willkürlich einzelne Substanzen herauszugreifen.

Zudem gelten für den Einsatz von Glyphosat in der Schweiz strenge Auflagen. Glyphosat darf in der Schweiz nicht für Getreide eingesetzt werden, das unmittelbar vor der Ernte steht. Ganz anders sieht es bei importierten Produkten aus. In Nordamerika beispielsweise werden Felder mit Getreide bis kurz vor der Ernte mit Glyphosat behandelt. Da ist es nicht weiter verwunderlich, wenn dann in der Schweiz in gewissen importierten Lebensmitteln Rückstände nachgewiesen werden. In den Schweizer Lebensmitteln ist dies nicht möglich, da die Anwendung von Glyphosat, wie gesagt, streng reglementiert ist, was auch absolut richtig ist.

In der Kommission wurde auch erwähnt, von welcher Menge an es für den Menschen schädlich würde, wenn er bis zum Grenzwert mit Glyphosat belastete Lebensmittel konsumieren würde. Hier einige Beispiele: Schädlich für den Menschen wird es, wenn wir täglich 72 Kilo Teigwaren, 655 Kilo Brot, 16 Kilo Kichererbsen oder 1600 Liter Wein konsumieren würden.

Auch ist die Kommission der Meinung, dass es keinen Sinn macht, wenn ein einzelnes Produkt verboten würde. Denn es würde dann einfach durch ein anderes, eventuell umweltschädlicheres ersetzt.

Wichtig ist in diesem Kontext auch die parlamentarische Initiative 19.475. Diese will das Risiko beim Einsatz von Pestiziden reduzieren. Das ist für die Mehrheit der Kommission der richtige Weg. Diese parlamentarische Initiative wurde bekanntlich bereits in der Schlussabstimmung angenommen.

Die Minderheit beantragt, den beiden Standesinitiativen Folge zu geben. Sie hält einen geordneten Ausstieg aus dem Glyphosat-Einsatz, der den Anwendern ein Umsteigen auf andere Massnahmen erlaubt, für möglich und sinnvoll. Es gebe viele Möglichkeiten, Glyphosat zu ersetzen.

Noch ein Wort zur Behandlung der beiden Standesinitiativen im Ständerat: Die WAK des Ständerates hat am 20. Januar 2020 mit 6 zu 2 Stimmen bei 2 Enthaltungen beantragt, den beiden Standesinitiativen keine Folge zu geben. Der Ständerat hat am 10. März 2020 ebenfalls beschlossen, diesen beiden Standesinitiativen keine Folge zu geben. Die WAK des Nationalrates hat am 2. November 2020 mit 14 zu 9 Stimmen gleichfalls beschlossen, den beiden Standesinitiativen keine Folge zu geben.

Ich bitte Sie daher im Namen der Mehrheit der Kommission, diesen beiden Standesinitiativen keine Folge zu geben.

Klopfenstein Broggin Delphine (G, GE): Cher collègue, votre commission a dit que les résidus de glyphosate ne présentaient pas de risque cancérigène. Qu'en est-il alors de l'avis du Centre international de recherche sur le cancer de l'OMS, qui a clairement qualifié le glyphosate de cancérigène probable? Que faites-vous du devoir de précaution? Was machen Sie mit dem Vorsorgeprinzip?

Dettling Marcel (V, SZ), für die Kommission: Geschätzte Frau Kollegin, ich habe alles gesagt, was uns in der Kommission an Informationen vorgelegen ist. Es sind eine Studie des Bundesamtes für Lebensmittelsicherheit und Veterinärwesen sowie weitere diverse Studien, die uns vorgestellt wurden und die belegen, dass nur bei einem so grossen Konsum – ich habe die Zahlen erwähnt, beispielsweise täglich 72 Kilogramm Teigwaren, 655 Kilogramm Brot oder 1600 Liter Wein – ein Risiko besteht, dass der Mensch Schaden nimmt.

Python Valentine (G, VD): Monsieur Dettling, vous avez dit que de nombreuses organisations scientifiques se positionnaient de la même manière que votre commission. Quelles sont ces organisations scientifiques? Parmi les organisations scientifiques, il y a par exemple le Centre international de recherche sur le cancer. Or, dans le cas de votre commission, j'ai l'impression qu'elle se fonde plutôt sur des études d'instances gouvernementales au même titre que l'OSAV. L'étude sur laquelle la commission s'est fondée pour prendre sa décision, cette



étude de l'OSAV ... (*Remarque intermédiaire du président: Madame Python, une courte question!*) Oui, j'en arrive à ma question. Savez-vous quelle était la taille de l'échantillon de personnes sur lequel a porté cette seule étude de l'OSAV, sur la base de laquelle la commission a fondé sa position?

Detting Marcel (V, SZ), für die Kommission: Ich erwähne es gerne noch einmal: Bei uns in der Kommission wurde erörtert, ab wann diese Produkte schädlich sind.

Vielleicht noch zusätzlich zum Glyphosat: Glyphosat ist ein Produkt, das im Boden gut abgebaut wird. Da gibt es ganz andere Produkte, die viel schädlicher sind und nachher ins Gewässer gelangen. Dies ist beim Glyphosat eben nicht der Fall.

Was die Schädigung des Menschen durch Schadstoffe angeht, kann ich gerne wiederholen, ab wann wir für die Gesundheit ein Problem haben: Wenn Sie pro Tag 1600 Liter Wein konsumieren, hat Ihr Körper ganz andere Probleme als aufgrund möglicher Rückstände von Glyphosat, die ein Krebsrisiko bedeuten. Bei 1600 Litern Wein pro Tag ist Ihr Körper wegen des Alkoholgehalts am Anschlag und ganz sicher nicht wegen der Schädlichkeit von Glyphosat. Das wurde uns in der Kommission so bestätigt.

Lüscher Christian (RL, GE), pour la commission: C'est le 2 novembre 2020 que la Commission de l'économie et des redevances de notre conseil a procédé à l'examen préalable des initiatives dont nous parlons. Elles ont été déposées respectivement le 10 avril 2018 et le 15 octobre 2018 par les cantons du Jura et de Genève.

L'initiative du canton du Jura vise à interdire au plus vite la commercialisation et l'utilisation du Roundup ainsi que les produits semblables contenant du glyphosate, alors que l'initiative du canton de Genève a pour objectif l'arrêt programmé de l'usage du glyphosate et le renforcement des recherches agronomiques visant à trouver des alternatives à ce produit.

La commission propose, par 14 voix contre 9, de ne pas donner suite à ces initiatives. Il y a une minorité Michaud Gigon qui s'exprimera après votre serviteur. S'agissant du texte et du développement de ces initiatives, je vous renvoie au rapport écrit du 2 novembre 2020, de la commission.

Je précise que la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats a procédé à un premier examen des deux initiatives le 20 janvier 2020 et qu'elle a proposé, par 6 voix contre 2 et 2 abstentions, de ne pas y donner suite. Suivant l'avis de sa commission, le Conseil des Etats a décidé, sans opposition, le 10 mars 2020, de ne pas donner suite aux initiatives. Il faut bien reconnaître que si, dans notre conseil, nous nous décidions de donner suite à ces initiatives, nous serions quoi qu'il en soit complètement bloqués par le Conseil des Etats qui a décidé de les rejeter sans la moindre opposition.

AB 2021 N 938 / BO 2021 N 938

La majorité de la commission se rallie tout simplement à la science et estime que, sur le plan toxicologique, le glyphosate ne présente pas de danger. Elle souligne que de nombreuses organisations scientifiques ainsi qu'une étude de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires ont confirmé que les résidus de glyphosate ne présentaient pas de risques cancérigènes. Elle considère donc qu'il n'y a pas lieu d'agir, qu'il n'y a pas matière à légiférer du point de vue sanitaire et qu'il faudrait plutôt déployer des mesures là où la toxicité est élevée.

Par ailleurs, la majorité de la commission rappelle que la tolérabilité des substances de ce type est systématiquement et régulièrement examinée en Suisse, et qu'il ne serait pas judicieux d'exclure certaines substances de manière arbitraire. Enfin, la majorité de la commission relève que l'utilisation du glyphosate en Suisse est soumise à des conditions extrêmement strictes. Contrairement à ce qui se fait dans d'autres pays, l'utilisation de cette substance n'est autorisée que sur les plantes qui ne sont pas récoltées.

Je n'ai pas besoin de vous dire quel était l'avis de la minorité, car Mme Michaud Gigon va le faire beaucoup mieux que je ne l'eusse fait moi-même.

Michaud Gigon Sophie (G, VD): Nous avons déposé des propositions de minorité qui s'opposent à la position de la majorité de la CER-N afin de soutenir ces deux initiatives des cantons du Jura et de Genève. Je ne me fais aujourd'hui aucune illusion sur la manière dont votera la majorité de notre conseil.

La campagne actuelle autour des pesticides n'est pas faite pour nous rassurer quant au débat démocratique qui a lieu sur le sujet dans notre pays. Les menaces de mort et l'intimidation à tous les niveaux ont fait leur nid dans cette campagne, et c'est bien triste, en plus d'être inquiétant.

La population qui craint pour sa santé et pour les conséquences sur l'environnement ne se sent pas entendue. La plupart des agriculteurs et agricultrices qui ont peur des conséquences des initiatives sur leur production ne se sentent pas compris et, en attendant, le statu quo bénéficie à ceux qui ne s'exposent pas et qui profitent du système mis en place.



Les Grands Conseils des cantons de Genève et du Jura nous ont soumis deux demandes de plan de sortie du glyphosate suite à l'importante décision du Centre international de recherche sur le cancer, en 2015, de classer le glyphosate comme cancérigène probable. Depuis, Monsanto et d'autres firmes proches des fabricants de pesticides sont montées au créneau pour décrédibiliser le Centre international de recherche sur le cancer, pour publier des études contredisant sa position ou pour remettre en cause la toxicité de ce produit. Si ces études étaient indépendantes, ce serait de bonne guerre. Si elles analysaient les effets sur la durée et prenaient en compte l'effet cocktail, ce serait de bonne guerre. Mais il n'en est rien. Le travail d'investigation autour des "Monsanto papers" montre la collusion entre Monsanto et les agences publiques européennes et américaines de protection de l'environnement.

Malgré toutes ces tentatives de noyer le poisson, l'inquiétude demeure face à cet herbicide, devenu une sorte de symbole et de porte-drapeau.

Le Parlement jurassien a adopté en 2015 une motion visant l'abandon du glyphosate, cela dans un canton majoritairement agricole. Trois ans après, le canton du Jura a sollicité la Confédération pour mettre entièrement en oeuvre cette motion et a déposé l'initiative 18.308 intitulée "Glyphosate et principe de précaution". En 2018 également, le canton de Genève a déposé l'initiative 18.319, "En finir avec l'utilisation du glyphosate en Suisse", pour demander au Parlement de prendre en compte le fait que plusieurs gouvernements de pays européens – France, Autriche, Italie – s'opposaient au renouvellement de la licence du glyphosate dans l'Union européenne et estimaient que la recherche agronomique était prometteuse et qu'elle devait donc offrir des alternatives à ce produit. Il s'agit de deux cantons romands bien différents dans leur réalité socioéconomique, mais qui se sont retrouvés dans ce combat commun. Je remarque cela pour nuancer les conclusions entendues ces jours-ci sur le fossé ville-campagne dans notre pays.

Ce que je trouve intéressant dans les initiatives des cantons du Jura et de Genève, c'est finalement qu'elles visent un plan de sortie de la part de la Confédération, afin d'éviter que nous nous retrouvions coincés, comme ce fut le cas avec les néonicotinoïdes désormais interdits dans la production de betterave sucrière.

Il est également intéressant de mettre le doigt sur l'utilisation de glyphosate dans les jardins privés et sur les pelouses. Les communes, aussi bien que les CFF, ont également la responsabilité de diminuer et faire diminuer l'utilisation de ce produit.

Enfin, encore trop de points de vente ne renseignent pas les jardiniers amateurs comme ils le devraient. L'information est lacunaire et doit donc être renforcée disent les auteurs de ces initiatives des cantons du Jura et de Genève. C'est d'ailleurs un argument qui devrait parler aux parlementaires qui se sentent proches des agricultrices et agriculteurs, lesquels se plaignent d'être visés par le combat contre les pesticides.

Vous avez, chers collègues, la possibilité de soutenir des demandes des cantons de Genève et du Jura, qui ont entendu vos plaintes et qui mettent aussi l'accent sur les autres utilisateurs de glyphosate.

Nicolet Jacques (V, VD): Chère collègue Michaud Gigon, sachant que 50 pour cent des produits que nous consommons provient de l'importation et que l'utilisation du glyphosate en Suisse n'est jamais pratiquée sur une culture, mais toujours sur une plante qui doit être détruite – rappelons que l'utilisation du glyphosate a baissé de 65 pour cent en dix ans en Suisse –, ne pensez-vous pas que cette initiative n'apporte rien de conséquent dans l'assiette des consommateurs?

Michaud Gigon Sophie (G, VD): Je pense que ces deux initiatives sont un symbole et reflètent une inquiétude de la population. C'est en ce sens aussi qu'il était important de faire une proposition de minorité pour exprimer cette inquiétude et donner un appui aux cantons du Jura et de Genève, qui ont initié cette démarche il y a cinq ans et attendent une réponse de la Confédération.

Roduit Benjamin (M-E, VS): Chère collègue, vous avez certainement pris connaissance d'un rapport de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires qui affirme qu'il faudrait boire 1600 litres de vin ou consommer plus de 70 kilos de pâtes en une journée pour atteindre les valeurs limites – donc on ne parle même pas du seuil à partir duquel ce serait dangereux pour la santé. Que pensez-vous de ces chiffres?

Michaud Gigon Sophie (G, VD): Cher collègue, je n'ai pas compris le début de votre question.

Roduit Benjamin (M-E, VS): Qu'est-ce que vous pensez des chiffres fournis par les offices fédéraux compétents, qui démontrent que l'on peut consommer jusqu'à 1600 litres de vin par jour et 70 kilogrammes de pâtes pour avoir une quantité de glyphosate qui atteigne les valeurs limites, cette quantité n'étant même pas dangereuse pour la santé?



Michaud Gigon Sophie (G, VD): Entre le bruit de ceux qui veulent aller à l'apéro que j'entends derrière moi et vous qui parlez de vin, effectivement cela commence à faire brouillon.

Ce que je pense, c'est que le fait que l'OSAV se base sur un registre d'une douzaine de personnes pour établir les faits me semble effectivement un peu léger. J'aurais quant à moi tendance à croire plutôt les études indépendantes qui ont été faites en 2015 plutôt que celles qui ont suivi et qui ont nuancé ou même totalement remis en question les études sérieuses de 2015.

AB 2021 N 939 / BO 2021 N 939

18.308

Abstimmung – Vote

(namentlich – nominatif; 18.308/22972)

Für Folgegeben ... 81 Stimmen

Dagegen ... 100 Stimmen

(3 Enthaltungen)

18.319

Abstimmung – Vote

(namentlich – nominatif; 18.308/22971)

Für Folgegeben ... 89 Stimmen

Dagegen ... 101 Stimmen

(4 Enthaltungen)